LA LUTTE CONTRE LA DIPHTERIE
à La Bassée

Tout est rentré dans l'ordre et le Comité a démissionné, après avoir obtenu que les fillettes reprennent ce matin le chemin de l'école

Les réunions se suivent et ne se ressemblent pas. La Bassée veut se libérer de l'angoissante question de la diphtérie. Le Comité antidiphtérique y est parvenu. La situation créée par la menace de la terrible maladie ne pouvait s'éterniser et ce, d'autant plus qu'elle influait sur le commerce de la ville.

Depuis deux mois, on ne signale aucun nouveau cas de diphtérie. Le mal semble avoir complètement abandonné les enfants de La Bassée. Un Comité de défense a tenu à obtenir le maximum de garanties pour qu'on n'ait pas à déplorer de cas nouveaux. Des déclarations faites par le Comité consultatif à la préfecture du Nord, il résulte que tout ce qui était humainement possible de faire pour conjurer le danger a été fait.

Dans ces conditions, la tâche du Comité était terminée et la grève scolaire n'était plus justifiée. Les parents d'élèves sont donc revenus sur leur décision de la veille, mais non sans quelque appréhension.

Assistance anxieuse

La grève avait été décidée mercredi soir, à La Bassée, mais une réunion du Comité consultatif devait avoir lieu hier après-midi, à la préfecture. Il convenait que le Comité antidiphtérique différât l'application de la grève votée à l'unanimité et qu'il connût les décisions prises par les pouvoirs publics. Une réunion eut lieu hier soir, à 20 h., dans une salle de la mairie de La Bassée. Même assistance nombreuse et anxieuse, même composition du Comité antidiphtérique.

« Tout a été fait »

La présence de M. le docteur Sacleux, médecin à La Bassée, constituait un événement marquant.

M. le docteur Sacleux prit d'abord la parole pour inviter la population au calme.

— Je suis tenu à la plus grande réserve par le secret professionnel, je jure que tout ce que je peux dire dès maintenant c'est que tout ce qui a pu être fait a été entrepris. J'en ai eu les preuves en mains. Il faut rendre la confiance à la ville, laisser le commerce reprendre son essor bien trop compromis par cette question de maladie. De très loin on parle de ces histoires de diphtérie. Il ne faut plus qu'on en parle.

M. Polart lut le communiqué suivant rédigé par la Préfecture à la suite de la réunion du comité consultatif :

Les déclarations du Comité consultatif :

Le Comité consultatif chargé d'examiner, tant au point de vue médical qu'au point de vue administratif, les questions relatives à la situation sanitaire des écoles de La Bassée a tenu, hier, sa troisième réunion, à la préfecture du Nord.

Etaient présents : M. le professeur Combemale, vice-président du Conseil départemental d'hygiène, président ; MM. Launay, inspecteur d'Académie ; Crespel, conseiller général du Nord, maire de La Bassée ; le professeur Vanverts, président de la Fédération des syndicats médicaux ; le professeur Pierret, professeur de clinique infantile ; le docteur Marmier, directeur de l'Institut Pasteur ; le docteur Grysez, chef de service à l'Institut Pasteur ; le docteur Sacleux, médecin à La Bassée ; le docteur Vielledent, inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques.

Absent et excusé : M. Gambay, inspecteur de l'enseignement primaire.

A l'issue de cette réunion, le communiqué suivant a été remis à la Presse :

Les mesures prises

Le Comité a constaté que, depuis le début de l'année 1932, cinq décès attribués à la diphtérie se sont produits à La Bassée.

A chaque cas de diphtérie, les services d'hygiène ont pris les mesures prophylaxiques nécessaires (désinfection des locaux scolaires, du linge et de l'habitation des malades), et n'ont cessé de faire une propagande active en vue de la vaccination antidiphtérique, seul moyen de défense complètement efficace.

C'est ainsi que, d'après le contrôle établi à la mairie par le service d'hygiène et les médecins vaccinateurs, sur 1.250 enfants que comporte la population scolaire, 533 ont reçu à la mairie 4 piqûres ; 97 : 3 piqûres ; 12 : 2 piqûres ; 12 : une piqûre.

Deux cent cinquante, au surplus, auraient été vaccinés au domicile de leurs parents.

Pour donner cependant satisfaction à l'opinion publique, des prélèvements ont été effectués, en juillet dernier, notamment sur les institutrices de l'école des filles et sur toutes les élèves de cet établissement. C'est ainsi qu'à cette époque, une des institutrices s'était déjà soumise cinq fois, une autre trois fois, au prélèvement.

M. le professeur Tanon, chargé de mission au ministère de la Santé publique, venu sur place, à la demande de l'administration préfectorale, a, dans un rapport, entièrement approuvé les mesures prophylactiques prises.

A la rentrée d'octobre et jusqu'au 3 décembre, 13 cas d'angine ont été déclarés et il y a eu à déplorer un décès chez un enfant de 13 ans et demi, décès dû à une diphtérie maligne hypertoxique ; les autres enfants malades, qui n'étaient peut-être pas tous dyphtériques, ont été guéris rapidement.

A ce moment encore, le service d'hygiène a procédé à la désinfection des locaux scolaires, des habitations des malades et n'a cessé d'inviter l'administration municipale à organiser des séances de vaccination antidiphtérique, lesquelles ont eu lieu.

Des causes d'insalubrité, dans un quartier de la ville, ayant été signalées comme pouvant être l'origine des cas de diphtérie survenus, le maire de La Bassée a été informé par l'administration qu'il lui appartenait de saisir la Commission sanitaire de l'arrondissement, conformément à la loi du 15 février 1902. Le maire l'a saisie immédiatement.

Des prélèvement d'eau ont été effectués dans le quartier visé.

Enfin, sur la proposition de l'inspecteur d'Académie, et avis conforme du maire et de l'inspecteur départemental de la santé et de l'hygiène publiques, une nouvelle désinfection complète des locaux et du matériel scolaires fut ordonnée.

Le service départemental d'hygiène fut, d'autre part, saisi d'une demande du Comité antidiphtérique qui s'était constitué à La Bassée, tendant à ce que des prélèvements soient effectués à nouveau en vue d'éviter l'apparition de nouveaux cas de diphtérie.

La vaccination

Un Comité, composé de spécialistes d'hygiène et épidémiologie, chargé d'étudier cette demande, émit, à la date du 10 décembre, l'avis que les prélèvements ne constituaient pas une mesure de prophylaxie et que seule la vaccination antidiphtérique devait être recommandée

Il émettait, d'autre part, l'avis, sur la proposition du docteur Sacleux, médecin de La Bassée, proposition approuvée par le maire et l'adjoint de cette ville, qu'il soit procédé à la stérilisation du nez et de la gorge des adultes qui sont attachés aux écoles, stérilisation devant être effectuée par des médecins.

Le Comité affirmait, en outre, que ni les prélèvements ni la vaccination ne pouvaient être imposés, qu'au surplus les résultats des prélèvements ne pouvaient que rester secrets, et il soulignait que le résultat cherché était encore bien supérieur avec la stérilisation recommandée.

Le Comité a pris acte des rapports de M. l'inspecteur d'Académie et de M. l'inspecteur d'hygiène, concernant les stérilisations nasales qui ont été opérées à la suite de son avis. Celles-ci, en outre, ont été pratiquées trois jours de suite, et trois fois par jour, les 27, 28 et 29 décembre, sur des adultes attachés aux écoles, par les soins du docteur Vielledent et des docteurs Sacleux, Hoffmann et Tarck, de La Bassée.

Un appel aux parents

Le Comité estime que tout ce qui était possible a été fait, en ce qui concerne la population scolaire et les personnes attachées aux écoles.

Il tient à ajouter qu'il a pris connaissance des résultats de laboratoires négatifs obtenus à la suite de la stérilisation pratiqués sur les adultes attachés aux écoles, et qu'ainsi il peut affirmer que les vœux du Comité antidiphtérique ont reçu entière satisfaction.

Il insiste à nouveau cependant pour que les vaccinations soient continuées d'urgence et, à ce sujet, il adresse un appel à toutes les personnes qui, soucieuses de la santé des enfants de La Bassée, voudront bien joindre leur action à la sienne pour convaincre les familles de l'efficacité de cette mesure, la seule qui met les enfants à l'abri d'une diphtérie grave.

Il rappelle que les trois premiers mardis de chaque mois, il y a séance de vaccination gratuite, à la mairie de La Bassée, de 9 à 10 heures.

Enfin, le Comité, ayant eu connaissance d'un article paru dans la presse d'ier matin donnant le texte d'une lettre relative à la question des prélèvements, écrite par M. Paul Dugardin, qui est désigné comme directeur de l'Institut Pasteur de Lille, fait connaître que M. Dugardin n'est pas directeur de l'Institut Pasteur et qu'il n'a aucune attache avec cet Institut.

Ont signé ce communiqué : MM. le docteur Combemale, Launoy, inspecteur d'Académie ; Crespel, conseiller général, maire de La Bassée ; le professeur Vanverts, le professeur Pierret, le docteur Marmier, le docteur Grysez, le docteur Sacleux, le docteur Vielledent.

Le secret professionnel

M. Rullier, conseiller municipal de La Bassée, posa cette question à M. le docteur Sacleux :

— Comment les prélèvements ont-ils été faits et à quel moment ?

M. Sacleux invoqua dès lors le secret professionnel. « Avez-vous confiance en moi ? dit-il. Je ne peux pas croire que des hommes comme MM. les professeurs Combemale, Vanvers, Pierret, etc... aient pu frelater la vérité ».

Une voix dans la salle. — C'est du « bourrage de crâne » !

M. le docteur Sacleux. — Vous avez tort de dire cela. Il faut donner confiance à ces braves papas et mamans qui sont là.

M. Rullier. — Mais alors, le but que poursuit le comité ne sera pas atteint...

La discussion fut écourtée par l'intervention de M. Trinel.

Le devoir accompli

M. Trinel annonce que plusieurs parlementaires s'étaient inquiétés de la question et qu'un projet de loi serait prochainement déposé à la Chambre pour obliger le personnel enseignant à se laisser faire des prélèvements en cas d'épidémie dans les écoles.

M. Trinel lut l'ordre du jour suivant :

« Le Comité antidiphtérique de La Bassée après avoir entendu M. le docteur Sacleux, de retour de la réunion du comité consultatif se déclare satisfait uniquement du devoir accompli et constate que devant la déclaration des autorités attestant que de nouveaux prélèvements ont été faits sur le personnel enseignant il ne peut désormais que dégager complètement sa responsabilité si de nouveaux cas étaient enregistrés. Il rejette complètement cette responsabilité sur les autorités administratives ».

Paroles d'apaisement

M. le docteur Sacleux approuva cet ordre du jour.

M. Trinel demanda à l'assistance :

— Alors, vous enverrez vos enfants à l'école demain ?

Des voix s'élevèrent dans la salle pour crier : Non ! non !

A ce moment M. le docteur Sacleux se montra pathétique :

— Laissez-moi vous dire des paroles d'apaisement, apaisement parce qu'on a exagéré l'importance de la situation, apaisement parce que le commerce de La Bassée est dans le marasme. En ce moment il n'y a plus de diphtérie. Des porteurs de germes il y en aura toujours, certains sont dangereux, d'autres sont inoffensifs, on ne sait pas pourquoi. Ne vous affolez pas. Redonnez à la ville sa sereine tranquillité d'antan !

M. Polart exhorta lui aussi les parents au calme. M. Sacleux vous affirme que tout a été fait.

— Je le jure sur ma tête ! clame le docteur, et M. Trinel relit l'ordre du jour.

On vota contre la grève sans enthousiasme. Le comité déclara qu'il n'avait plus sa raison d'être et on se sépara en bon ordre.

FRED

AVEZ-VOUS
- ACHETÉ -
notre
ALMANACH
pour
1933
?
1.75

UN CYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO A PETITE-SYNTHE

Une voiture conduite par M. Gaston Meurs, au service d'un commerçant de Malo-les-Bains, descendait vers Dunkerque, lorsqu'après avoir croisé une autre voiture, il se trouva en présence d'un vélocipédiste qui traversait, machine en main, la route nationale. Le chauffeur tenta d'éviter le passant, mais la roue du vélo fut accrochée et, par suite, son propriétaire fut violemment jeté à terre.

Il s'agissait du charretier Marcel Fournier, 30 ans, qui fut relevé avec des douleurs aux reins et aux jambes. La gendarmerie enquête.

EN MARGE DE LA GRÈVE DES DOCKERS DE DUNKERQUE

Un groupe de manœuvres employés par une maison de Lille a été accueilli à coups de poing

Pendant que les délégués ouvriers discutaient à la sous-préfecture de Dunkerque sur l'éventualité d'un arrangement possible, concernant la grève des dockers, un groupe d'individus attendait, sur des renseignements qu'un des leurs avait fournis, la rentrée de quelques manœuvres employés par une maison de Lille, sur le port, au chargement de marchandises urgentes et périssables. Quand ces journaliers descendirent de la camionnette qui les avait amenés, ils furent assaillis par une vingtaine d'hommes qui leur tombèrent dessus comme de véritables sauvages. On vit un homme âgé, qui, étendu cherchait à se couvrir, recevoir force coups de pieds tandis que d'autres étaient bourrés de coups de poings. Un carreau d'une brasserie voisine vola en éclats.

Deux des agressés ont été légèrement blessés. La gendarmerie mobile ayant été immédiatement alertée arriva aussitôt, mais les assaillants avaient pris la fuite.

Une plainte a été déposée au commissariat du 3e arrondissement.

L'odyssée d'un forçat condamné pour un crime commis à Mouscron

Nous avons relaté, hier, les extraordinaires aventures de ce bagnard, J.-B. Debaere, qui, condamné en 1902 par la Cour d'Assises du Nord, pour meurtre d'un vieillard à **Mouscron**, s'évada du pénitentier de la Guyane, en 1913 ; se fit rapatrier quand la guerre survint, fit bravement son devoir de soldat sous un nom d'emprunt, continua de vivre en France, après l'armistice, sous ce nom, et, après douze ans d'une existence laborieuse et honnête, atteint par la crise de chômage, se constitua prisonnier à Metz, voici quelques jours.

Aux gendarmes auxquels il s'est rendu, Debaere, nous l'avons dit, se déclara innocent du forfait pour lequel il fut condamné et demanda à être amené à **Douai** pour se justifier.

Mais est-il possible de donner suite à cette demande ?

A ce sujet, nous avons été consulter les magistrats du parquet général à Douai.

Voici la réponse qui nous a été faite :

Si le forçat évadé peut invoquer un fait nouveau, il peut demander non pas au parquet général de Douai, mais à la chancellerie, la révision de son procès.

Quant aux poursuites contre son beau-frère, que Debaere accuse d'être l'auteur du crime de Mouscron, ainsi que nous le disions hier, il ne peut en être question puisque la prescription est acquise.

LE NIEPPOIS VERBECKE N'EST PAS ANDRÉ SOUDANT LE MYSTÉRIEUX DÉTENU DE VALENCIENNES

Nous avons relaté les aventures du jeune Verbecke, de **Nieppe**, qui vécut pendant 18 mois sous un nom d'emprunt, au cours de la guerre. Les procédés du jeune Verbecke correspondaient bien à ceux du prétendu André Soudant, emprisonné à **Valenciennes**. Les âges de Soudant et de Verbecke correspondaient aussi, et tous deux connaissaient la langue anglaise. Certaines personnes leur trouvaient également une certaine ressemblance de physionomies et se demandaient si Soudant et Verbecke — disparu de la région — n'étaient pas une seule et même personne.

Il n'en est rien. Verbecke, disparu depuis plusieurs mois, vient d'écrire une lettre à son père. Il est actuellement à Sidi-Bel-Abbès (Algérie), dans la légion étrangère, où il a contracté un engagement sous le nom de Vandenbusche, né à Bruxelles en 1908. Il aurait signé son engagement le 11 novembre dernier, et c'est la première lettre qu'il vient d'envoyer à ses parents. Verbecke n'est donc pas Soudant.

La Marine à la Foire Commerciale de Lille

Les initiatives se multiplient en vue d'accroître l'intérêt de la prochaine Foire Commerciale de Lille, qui se tiendra, dans ses nouvelles installations, du 1er au 17 avril.

C'est ainsi qu'on prévoit maintenant une participation importante de la Marine Nationale et des industries qui s'y rattachent. Cette participation présentera un intérêt documentaire de tout premier ordre. C'est en vue d'en jeter les premières bases que M. le Capitaine de frégate Ligneau, commandant le bureau maritime du recrutement de Cherbourg, est venu jeudi à Lille, délégué à cet effet, par le ministre de la Marine, et a assisté à une réunion à laquelle prirent part M. Edouard Bouchery, commissaire général de la Foire Commerciale et le lieutenant de vaisseau de réserve Damour, président d'honneur de l'Association des Anciens Marins du Nord.

Le Capitaine de frégate Ligneau est en effet chargé de la propagande maritime dans une circonscription qui s'étend sur le territoire des 1re, 2e, 3e, 6e régions militaires et sur la région de Paris, et c'est à ce titre qu'il prend en mains l'organisation d'une participation maritime à la Foire de Lille.

Il a été convenu que la moitié du Petit Palais — un des cinq édifices de la nouvelle Foire sur le terrain de la porte Louis XIV — sera réservée à la section maritime, qui comprendra une exposition de la Marine Nationale et une autre de la Marine Marchande.

En ce qui concerne cette dernière, un accord interviendra avec les Chambres de Commerce de *Dunkerque*, *Calais* et *Boulogne*, et l'on envisage la participation des industriels, fournisseurs de la marine, qui présenteront du matériel et des fournitures diverses : moteurs, cordages, toile à voile, etc...

En outre, pour compléter la propagande maritime, l'organisation d'une semaine du poisson est déjà avancée, par suite de pourparlers engagés entre la Foire et les mareyeurs de *Boulogne*.

Dans la section de la Marine Nationale, proprement dite, seront présentés des travaux sortant des écoles préparatoires et professionnelles de la Marine de guerre, travaux qui ne manqueront pas d'intéresser les mécaniciens de notre région. Ajoutons qu'une salle de conférences, avec installation cinématographique, sera aménagée dans ce hall.

On connaît les efforts poursuivis personnellement par M. Leygues, ministre de la Marine, en vue de relever le prestige de la Marine française, et l'on peut être assuré que cette manifestation revêtira le caractère d'une leçon de choses susceptibels de retenir l'attention du grand public.

Pour la mise au point de cette organisation, une nouvelle conférence aura lieu lundi à Paris, sous la présidence de M. *Chavin*, directeur du cabinet du ministre de la Marine, qui a conservé de nombreuses attaches dans notre région où il fut, on s'en souvient, chef de cabinet du Préfet du Nord.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 3.51) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

LES TITRES DISPARAISSENT

Un sexagénaire, M. Richard Delescluse, 67 ans, sans profession, domicilié à Roubaix, rue Bois-le-Duc, a déposé entre les mains de M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, une plainte pour vol de quatre obligations au porteur, d'une valeur de 3.500 francs.

Il n'y a pas eu effraction.

Le service de la sûreté a été avisé.

Une enquête est en cours.

Halle Flipo, ½ kg. Café 7.50, Gruyère 6 f.

UNE LILLOISE MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Une lilloise, Anne-Marie Lamusel, 29 ans, domiciliée, 218, rue de Paris, se trouvait mercredi soir en état d'ivresse au « Café de Beaurepaire », place de la Liberté à Roubaix, où elle causait du scandale.

Comme la malheureuse était enceinte et qu'elle se plaignait de douleurs abdominales, le docteur Delmas fut appelé, qui la fit transporter à l'hôpital de la Fraternité.

DEMAIN SAMEDI...
Ouverture de l'Exposition Annuelle aux « 100.000 - CHEMISES DE PARIS ».
Nombreuses séries de chemises à 17 et 19 frs, valeur 25 et 28 frs. Toujours les mêmes très belles qualités. Toujours des prix aussi bas que possible et dont il faudra profiter.
SUCCURSALE de LILLE: 79, r. Nationale.

LES VIOLENTS

Un manœuvre, M. Julien Lalingue, 23 ans, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 8, et son voisin, Jean-Baptiste Guns, 52 ans, fileur, 7, cour Debaisieux, en étant venus aux mains, l'autre soirée, ont été gratifiés d'un procès-verbal pour violences réciproques.

DEGUSTEZ TOUS LA
PERLE MEYERBEER 5' 5
qualité incomparable et inimitable
AVEC RISTOURNES

Une fête de bienfaisance à l'Union Roubaisienne des Sports athlétiques

C'est dimanche, à 16 h., que le Comité de l'Union roubaisienne des sports athlétiques organise, au gymnase Sannier, 22, rue Jeanne-d'Arc, un gala de poids et lutte, au profit d'un sociétaire blessé et des œuvres antituberculeuses.

Le champion de France Marcel Dumoulin, dans un geste qui l'honore, a promis son concours à cette fête, au cours de laquelle il compte se surpasser. Tous les amateurs se rappellent les éblouissantes performances accomplies par le sympathique athlète, au cours de la dernière fête, durant laquelle il jeta le poids formidable de 150 kg., après avoit fait 115 kg. à l'arraché. Il fut d'ailleurs porté en triomphe. Dumoulin tirera sur les cinq mouvements et fera la barre humaine. Le recordman de France Vandeputte l'entraînera dans ses tentatives contre les records. Les athlètes Paul Blondeau, René Hebbelinck, Pierre Duvivier, ont également promis leur concours à ce gala.

Arbitre officiel : M. Sannier. Juges : Jules Delcroix, ex-champion du Nord, et Léon Vandeputte. Dumoulin tirera vers 18 h. 30. Prix des places : 3 fr., donnant droit à un billet de la tombola antituberculeuse. Location, 22, rue Jeanne-d'Arc.

SARADIO — S. S. F.
1, Rue Anatole-France, LILLE
640

UN REPEUPLEMENT DU CANAL DE ROUBAIX

Samedi, la Commission du Syndicat des pêcheurs recevait, en gare de Roubaix, provenant de l'établissement de pisciculture de Wagnonville, environ 20.000 alevins de carpes, tanches et gardons. Quelques centaines de sujets géniteurs y étaient joints. La répartition en a été faite dans le canal de Roubaix pour se terminer, vers 15 h., au pont de la Vigne. Grâce aux précautions prises, aucune mortalité n'a été constatée.

Etaient présents : MM. Bourgeois, Hubaut, Bettebière, Renart et Gothals, de la Commission du Syndicat ; M. Robin, garde de navigation, a reçu les informations nécessaires pour dresser le procès-verbal d'alevinage. D'autres déversements de plus grande importance sont prévus d'ici peu.

AU CASINO DE ROUBAIX

Le Casino de Roubaix présentera ce soir deux grands films. « Pur-Sang », et Sola. « Pur-Sang » est interprété magistralement par Madg Evans, d'une élégance et d'une personnalité extrêmement séduisante ; mais le protagoniste qui conquiert le public, est Clarck Gable (le sosie de Valentino) sans oublier Ernest Torrence qui est un parfait éleveur de chevaux.

Les amateurs de courses hippiques seront conquis par le merveilleux film « Pur-Sang », et « Sola » est interprété par une pléiade d'artistes français : Damia, la vedette de Music-Hall, Henri Rollan, Marguerite Moreno, etc... Ce programme débutera également demain à l'Hippodrome de Tourcoing.

LA SOIRÉE ARTISTIQUE DE L'AMICALE PHOTO

Ce soir, à 20 h. 15, conférence avec nombreuses projections, par P. Bertrand, de Paris. Le célèbre conférencier, avec son éloquence habituelle parlera de la Bretagne.

Les personnes désireuses d'assister à cette soirée, et qui n'auraient pas reçu d'invitations, sont priées de se présenter au siège, 181, Grande-Rue, où l'accès sera libre, mais dans la mesure des places disponibles.

CASINO DE ROUBAIX
Tél. 13-14 :-: Ce soir, à 8 h. 30 début de
PUR SANG
film sur la vie des courses hippiques
SOLA drame avec Damia, Henri Rolland et Marg. Moreno
Laurel et Hardy dans
LA MAISON DE TOUT REPOS

IMPORTANTE ASSEMBLÉE DE L'UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu dimanche 12 février, dans la salle du Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, à 10 h.

Les membres désirant soumettre des questions ou des vœux à cette assemblée, sont priés de les envoyer par écrit avant le 31 janvier, à l'adresse du président et au siège. A cette assemblée, aura lieu également le renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'administration. Les candidatures seront reçues au siège, jusqu'au 30 janvier inclus.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu samedi 7 janvier, à la salle des fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-dessous : A 8 h. 30, du numéro 1 au numéro 3.165; à 9 h., de 3.166 à 5.489 ; à 9 h. 15, de 5.490 à 7.317 ; à 9 h. 30, de 7.318 à 8.838; à 10 h., de 8.839 à 10.717 ; à 10 h. 15, de 10.718 à 12.299 ; à 10 h. 30, de 12.300 à 13.692 ; à 11 h., de 13.693 à 14.518.

Sociétés et Comités

FANFARE DE TROMPETTES « LES DEVOUES ». — Réunion extraordinaire pour toute la Commission vendredi à 19 h. 30 au local ; il n'y aura pas de répétition aujourd'hui.

UNION DES TRAVAILLEURS. — La répétition de ce soir n'aura pas lieu, et est reportée à vendredi 13 janvier.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYE ». — La recette mensuelle aura lieu le dimanche 8 janvier de 10 h. à midi au siège, 8, rue du Grand-Chemin. Paiements des allocations maladies, naissances et chômage. — Sont désignés de service : MM. N. Petit, D. Tiberghien, E. Flahaut, C. Lerisson, E. Petit, G. Bataille, G. Delepée, G. Longuespé.

LA MUSE DE NADAUD. — Réunion au siège lundi 9 à 19 h. Ordre du jour : Lecture du procès-verbal et des œuvres nouvelles ; paiement des cotisations.

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Aujourd'hui vendredi de 18 à 19 h. 30, permanence au café Pandore, 28, rue Pauvrée.

76e SECTION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — L'assemblée générale mensuelle de janvier aura lieu ce soir vendredi, à 20 h., Salle du Foyer des Mutilés. A l'issue de l'assemblée seront prises les adhésions au souper de famille du 21 janvier (coût 8 fr.)

BIGOPHONES DU FONTENOY. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, répétition générale. Inscription des nouveaux membres.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

SUPPORTERS. — **Les Sans-Souci** informent leurs membres et les amis du Racing qu'un autocar partira du siège, café Pandore, pour le match de Coupe de France qui a lieu à Tourcoing dimanche prochain. Départ à 13 h. Dernier délai d'inscription dimanche à midi, coût 2 fr. pour les membres et 3 fr. pour les étrangers.

JEUX DIVERS

BOULES. — Dimanche, 1, rue de Beaumont, sont convoqués pour le tournoi : à 15 h. MM. Beausire et Mussely ; à 16 h. 30 : MM. Delmotte Pierre et Pouilloo.

— **Les Joyeux Bouleurs du Bd de Reims** : sont invités à l'assemblée qui aura lieu dimanche 8 à 19 h. au siège, chez M. Delrue, Bd de Reims.

— **Tournoi de la Place du Pile** : Dimanche 8 chez M. Mommens, demi-finales. A 10 h., Marbac et Delreux. — A 11 h., J.-B. Forret et Mommens A. — A 14 h., M. Mommens contre le gagnant.

— **Formation d'un section de boules** : Les amicalistes qui désirent faire partie de la section de boules de la Fédération des Amicales de Roubaix sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dimanche 8 à 16 h. 42 rue d'Alsace. Nomination d'une Commission provisoire.

PECHE. — **Union des Pêcheurs** : Assemblée obligatoire lundi 9 janvier à 19 h. 30. Ordre du jour : admissions, renouvellement de la Commission.

— **Fine Ligne Roubaisienne** : Réunion de tous les sociétaires samedi 7 à 20 h. Communication très importante. Renouvellement de la Commission ; concours ; assemblée annuelle du Syndicat.

— **Les Amis Réunis** : Lundi 9 janvier, réunion générale à 19 h., au nouveau siège, 20, Quai de Rouen. Objet : dispositions à prendre pour la réunion du Syndicat.

COLISÉE
Ce soir à 8 h. 30
Une délicieuse opérette cinématographique
Enlevez-moi
avec Jacqueline Francell et Roger Tréville
Vendredi prochain :
FLORELLE dans
LA FEMME NUE

ETAT CIVIL

Naissances. — Marcelle Cappelle, rue Archimède, 97 ; Jean Moreau, place du Trichon, 16, né bd de Cambrai, 60 ; Daniel Monnier, rue des Longues-Haies, 20 ; Georgette Desprez, rue Henri Carette, C. Jules-Deregnaucourt, 1 ; Françoise Drèze, bd de Metz, 45, cour Bréda, 6 ; Pierre Coquelet, rue Jean-Macé, 102 ; Fernand Decraene, rue Marie-Buisine, 97 ; Jean Verriest, rue Labruyère, 95.

Publications. — Alphonse Cubaynes, commis des postes, rue du Moulin, 3, et Jeanne Vivier, employée des postes, de Wasquehal ; Robert Deschamps, ingénieur, rue Richelieu, 20, et Marguerite Ducoulombier, modiste, de Tourcoing ; Edouard Vandekerkhove, employé de commerce, rue St-Laurent, 35, et Henriette Beaumont, confectionneuse, de Hem ; Henri Segers, maréchal ferrant, de Hem, et Jeanne Kistiaens, employée, rue d'Arcole, 5.

Décès. — Alexandra Sikorska, épouse Lachaconski, 43 ans, boulevard Gambetta, 218 ; Marie Vanhoutte, veuve Baugnies, 74 ans, rue de Barbieux, 85 ; Marie Bosschem, 71 ans, rue St-Roch, 80.

WATTRELOS

Réception de M. Lebas. — M. Lebas, député, sera à la disposition des électeurs, dimanche 8 janvier, de 10 h. à midi, salle de la Maison du Peuple, 190, rue de Tourcoing.

Renaissance Chorale. — Répétition mardi 10 janvier, à 19 h. 30. Pour les amateurs de chant qui veulent se faire inscrire, le secrétaire est à leur disposition ce jour là.

Fraternelle des Combattants Wattrelosiens (Section de Beaulieu). — Dimanche 8 janvier, permanence, au siège, de 10 h. à midi pour la perception des cotisations de la Mutuelle retraite.

Révision des listes électorales pour 1933. — Par arrêté préfectoral du 31 décembre 1932, MM. Emile Malfait et Edouard Grimonpont ont été désignés comme délégués de l'administration pour faire partie des Commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales de Wattrelos pour l'année 1933.

Les Commissions de révision des listes électorales se réuniront à la Mairie, le 8 janvier, à 10 h.

Coqs. — Au Grand Parc, chez H. Destombes, dimanche 8 janvier, belle partie: 3 de 5 pour 1.000 francs. Le Granad Parc et les Frères Mécus contre la grande société d'Evregnies. Au parc à 17 h.

CROIX

Echos de la fête de Noël. — La colonie anglaise de Croix organise chaque année des cérémonies à l'occasion des fêtes de Noël au cours desquelles les déshérités de la vie ne sont jamais oubliés. M. Albert Foster, secrétaire-trésorier, a fait remettre entre les mains de M. Seigneur, président du comité de répartition le produit d'une collecte, soit 310 fr. 60 pour procurer quelques douceurs aux bons vieux de l'hospice.

D'autre part, les dirigeants de l'Armée du Salut, suivant une noble tradition, à l'occasion de cette même fête ont procédé parmi les vieilles personnes assistées à domicile à une répartition de 160 paniers de victuailles.

Pour les vieillards de l'Hospice. — Le président de la Coopérative « Les Rentreurs » a fait remettre au comité de répartition une somme de 69 fr. 85, produit d'une collecte faite entre les membres à l'occasion d'une assemblée.

Soupes populaires. — A partir de samedi prochain, la vente des tickets de repas se fera le samedi matin, de 8 à 11 h., au guichet du bureau du secrétariat, Mairie, 1er étage.

Cantines scolaires. — Exceptionnellement, les tickets pour les repas payants aux cantines et garderies scolaires seront délivrés samedi 7 janvier, de 8 à 11 h.

Paiement des bons de denrées du Bureau de bienfaisance. — Le paiement des bons de denrées du Bureau de bienfaisance aura lieu le lundi 9 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30, au siège du Bureau de bienfaisance, 16, place de la République à Croix.

Amicale des Médaillés d'honneur du Travail. — Les médaillés des promotions de 1932 désirant être inscrits à l'Amicale pour l'année en cours, sont priés d'envoyer leur demande d'adhésion pour le 12 janvier au plus tard au secrétaire, 23, rue Mirabeau.

La prochaine assemblée générale trimestrielle est fixée au dimanche 22 janvier, Salle des Fêtes, à 15 h. 30.

L'INSTITUT
PERSIL
EST OUVERT
17ter, rue Neuve, à Lille.
On y lavera et repassera gratuitement devant vous, toute pièce de linge ou de lingerie que vous y apporterez.
On vous démontrera également que " Persil " remplace tous savons, lessives ou savons en poudre et qu'il est le produit le plus merveilleux qui existe à l'heure actuelle pour le nettoyage du linge, qu'il rend blanc comme neige, grâce à l'oxygène qu'il dégage.
entrée libre

WASQUEHAL

Blessé d'un coup de pied de cheval. — Un domestique de la ferme Jules-Delesalle, rue Jean-Bart, M. Georges Alavoine, âgé de 50 ans, demeurant à Wasquehal, 94, rue Jean-Bart, a, en pénétrant dans l'écurie de la ferme, reçu un violent coup de pied de cheval dans la région du bas ventre. Le blessé reçut aussitôt les soins du docteur Roussel, qui releva diverses contusions de l'aine gauche. Une incapacité de travail de quinze jours, sauf complications, a été prévue.

En déplaçant un arbre de transmission. — Un monteur de l'usine de Saint-Gobain, M. Henri Pollet, 32 ans, demeurant à Flers-Breucq, 87, rue Jean-Jaurès, s'est blessé à la jambe en déplaçant un lourd arbre de transmission. Il porte des plaies contuses de la face postérieure de la jambe gauche, au tiers inférieur, et devra prendre un repos de 12 jours.

Wasquehal compte 1.960 étrangers. — Wasquehal compte à la date du 31 décembre dernier, exactement 1.960 étrangers, soit une peu plus d'un sixième de la population. On dénombre notamment 5 Allemands ; 3 Américains ; 1.146 Belges; 20 Anglais ; 13 Hollandais ; 76 Hongrois; 47 Italiens ; 540 Polonais ; 83 Portugais ; 6 Russes ; 6 Suisses et 6 Tchéco-Slovaques. Parmi ces diverses nationalités on dénombre 902 hommes ; 629 femmes et 429 enfants de moins de 15 ans. Le nombre d'étrangers recensés le 31 décembre précédent, était de 1995.

Chiffre d'affaires. — Aujourd'hui vendredi, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h., à la salle des fêtes de la mairie, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement et forfaitaires. On percevra également les licences de débits de boissons et les contributions sur autos et motos.

LANNOY

UNE REUNION DES GARDES CHAMPETRES

L'Association des gardes champêtres avait organisé jeudi une réunion, qui a eu lieu dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lannoy, mis gracieusement à leur disposition par M. Henri Deladerrière. M. Louis Trenteseaux, président d'honneur, présidait la réunion, qui fut suivie d'un banquet.

M. Huvenne, président de l'Amicale de la Police de Roubaix, représentant de l'Union départementale des Policiers du Nord, avait bien volontiers répondu à l'invitation de ses camarades du canton de Lannoy et après que M. Trentseaux eut remercié les collègues et MM. les gendarmes de la brigade de Lannoy d'avoir bien voulu répondre à son appel, M. Huvenne développa toutes les questions qui intéressent la corporation, notamment les barèmes de traitements, les participations aux assurances sociales, l'élaboration des statuts, etc.

Puis, au cours de la séance, le groupement nomma à l'unanimité M. Vosdey Archange, garde champêtre à Leers, président actif et M. Thuilliez David, garde de Lannoy, comme secrétaire.

M. Casqueveaux Auguste, de Lys, prit ensuite la parole pour développer l'œuvre de l'orphelinat des polices de France et des Colonies et après une magnifique péroraison qui fut très applaudie de tous les membres, une quête fut faite en faveur de ces petits orphelins.

La journée se termina par des chansons au milieu de plus franche camaraderie.

HEM

A la St-Arnaud. — La Société de secours mutuels « Saint-Arnaud » se réunira dimanche 8 janvier à 17 h., chez M. Calonne. — Ordre du jour : compte rendu financier ; questions diverses. — La Commission se réunira à 16 heures.

Carabiniers Amicalistes. — Les Carabiniers amicalistes sont informés que le premier concours mensuel de l'année est reporté au dimanche 22 janvier. Il aura lieu aux heures habituelles.

Club Athlétique. — Dimanche 8 janvier, de 9 à 13 h., salle du Tilleul, entraînement, réunion du comité.

ANNAPPES

Le nouveau curé d'Annappes. — M. l'abbé Delannoy, curé de Saint-Roch, à Armentières, vient par décision épiscopale, d'être nommé curé à Annapes. M. Delannoy fut ordonné prêtre en 1902. Il fut vicaire à St-Géry, à Cambrai, jusqu'en 1909. De 1909 à 1917, il fut vicaire à Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Armentières.

A son départ d'Armentières, il fut nommé curé à Petit-Fort-Philippe, où il resta jusqu'en 1922. Il revint à Armentières comme curé de Saint-Roch. Il assuma la reconstitution de cette église.

Visite du contrôleur. — Le contrôleur sera à la Mairie, samedi 7 janvier, à partir de 15 h. 30.

ASCQ

Contributions indirectes. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires (forfaitaires et mensuels, du droit de licence et de l'impôt sur automobiles) aura lieu le 10 janvier 1933, de 8 h. à 11 h., chez Mme Henno ; de 8 h. 30 à 10 h. 30, chez Mme Ronse.

Séance de Cinéma. — Le 8 janvier aura lieu, 3, rue Courbet, une séance de cinéma. On y passera le grand film d'aventures « Michel Strogoff », tiré du célèbre roman de Jules Verne. La séance commencera à 17 h.

Prix des places : premières, 4 fr. ; secondes, 3 fr. ; troisièmes, 2 fr.

FOOTBALL. — **U. S. Ascq** : l'éq. Celtique rencontrera dimanche à 8 h. 30 au Stade R. Dubly, l'éq. II de l'E.C. Chéreng-Anstaing. L'éq. Juniors rencontrera au Stade Dubly, les juniors A de l'A.S. Hellemmes, à 10 h. L'éq. 1B rencontrera l'éq. 1B du R.C. Buisson sur terrain adverse.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement).

ON REBOUCHE LE PUITS de la Place Charles-Roussel à Tourcoing

Nous avons relaté récemment dans nos colonnes, la découverte, dans les démolitions de la place Charles-Roussel à Tourcoing, d'une excavation considérable, dissimulant l'orifice d'un puits vouté, d'une profondeur de 136 mètres environ et vestige d'un ancien forage fait en cet endroit pour les eaux. On travaille en ce moment à combler l'excavation avec une couche de béton, qui évitera les affaissements toujours possibles quand les voitures rouleront au-dessus ; l'entrée du puits sera obstruée par une opercule de ciment armé et le forage, définitivement condamné.

C'est ce travail que représente notre cliché.